EDUS2 Licence en sciences de la santé publique (Promotion de la santé, éducation pour la santé)

Gestion du programme

EDUS Commission d'enseignement "éducation pour la santé"
Responsable : Alain Deccache
Secrétariat : Nicole Joris-Dessy
Unité d'éducation pour la santé - RESO
Avenue E. Mounier, 50, Centre faculté +1, 1200 Bruxelles
Tél. 027645070 - Télécopie 027645074 - joris@reso.ucl.ac.be

Objectif de la formation

La licence s'adresse à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences universitaires nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient.
Reconnue depuis 1984 comme programme de formation permanente (formation d'adultes), la licence ouvre le droit aux congés-éducation payés.
Au terme du programme, le(la) diplômé(e) aura acquis, dans ces domaines, une compétence universitaire, intégrant des pratiques et des capacités de questionnement, fondées sur l'interdisciplinarité, la rigueur scientifique et les acquis de la recherche.
Le doctorat en santé publique (ESP 3), orientation promotion de la santé - éducation pour la santé, est destiné à développer les compétences en matières de recherche scientifique dans le domaine.

Conditions d'admission

1. Année de formation préparatoire à la licence

- porteurs d'un diplôme belge sanctionnant des études supérieures non-universitaires selon la liste d'accès arrêtée par le Ministre de l'éducation de la Communauté française de Belgique (informations au secrétariat de l'unité RESO-éducation pour la santé) et qui ne justifient d'aucun acquis professionnel ou personnel suffisant, ou d'un diplôme étranger reconnu équivalent.

2. Licence en deux ans

Sur décision du jury d'admission, et moyennant formation complémentaire définie au cas par cas en fonction du contenu des formations antérieures (voir la liste des cours du programme de l'année préparatoire à la licence),

- toute personne attestant d'acquis professionnels et personnels et qui, au terme d'une procédure d'évaluation, justifie d'aptitudes et de connaissances suffisantes pour suivre ces études avec succès, sous réserve d'acceptation du dossier par le jury d'admission
- porteurs d'un grade académique sanctionnant des études de base de 1er cycle universitaire
- porteurs d'un certificat de réussite de la 2e candidature en médecine
- porteurs d'un diplôme belge sanctionnant des études supérieures non-universitaires selon la liste d'accès arrêtée par le Ministère de l'éducation de la Communauté française de Belgique (informations au secrétariat de l'unité RESO-éducation pour la santé)
- porteurs d'un diplôme ou certificat étranger reconnu équivalent à l'un des grades belges donnant accès.

3. Licence en un an

Les détenteurs d'au moins un diplôme de deuxième cycle de l'enseignement supérieur universitaire (licence) en sciences de la santé ou en psychologie, pédagogie, sociologie, communication sociale ou du titre de docteur en médecine, peuvent obtenir le diplôme de licence en suivant un programme allégé d'un an (licence unique). Le cas échéant, la réussite d'autres formations sera prise en compte.

4. Agrégation

Pour l'enseignement secondaire, l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur et technique supérieur est accessible aux étudiants porteurs du diplôme de licence en sciences de la santé publique, orientation promotion de la santé - éducation pour la

santé ou inscrits au programme conduisant à ce diplôme ou porteurs d'un diplôme universitaire jugé équivalent.
Pour l'enseignement supérieur non-universitaire, le CAPAES est accessible aux licenciés (cfr CAPAES).
5. Doctorat
Le doctorat en santé publique, orientation promotion pour la santé - éducation pour la santé, est accessible aux porteurs d'un diplôme de deuxième cycle de l'enseignement supérieur universitaire (licence) moyennant conditions particulières (renseignements : secrétariat du RESO).

Demande d'admission

La procédure d'admission comprend l'étude personnalisée du dossier de candidature (à retirer au RESO) visant à orienter au mieux les candidats. L'ensemble de la procédure d'admission débouche sur un contrat de formation personnalisé.

Structure générale du programme

Organisation du programme

Le programme de la licence comprend 24 cours, travaux pratiques et séminaires, de 30 heures chacun, répartis en deux années d'études, ainsi que la rédaction et la défense d'un mémoire de fin d'études. Le mémoire est encadré par un comité d'accompagnement.
Le programme en un an comporte 11 cours sélectionnés dans le programme de la licence ainsi que quelques cours ou séminaires spécifiques choisis en fonction de l'expérience, des formations antérieures et des besoins du candidat. Il y a également un travail de fin d'études (travail de synthèse) à produire.
La formation est donnée en horaire adapté pour en faciliter l'accessibilité à des adultes engagés dans la vie professionnelle.
L'enseignement s'adresse à des groupes de 30 étudiants maximum afin de pouvoir assurer des conditions d'équilibre optimal entre objectifs, méthodes (pédagogie participative) et ressources pédagogiques.

Méthodes pédagogiques

L'accent est mis sur les *méthodes actives*, les *travaux en groupe* (ateliers, séminaires, présentation de travaux personnels) et l' *auto-apprentissage* ; l' *intégration théorie-pratique* est réalisée par la référence aux expériences professionnelles des participants, par le développement d'un projet personnel et l'encadrement des activités sur le terrain (visites, stages d'observation,...).
L' *interdisciplinarité* est assurée par les différentes disciplines contribuant au programme, par la diversité de l'appartenance disciplinaire des enseignants, des formations initiales et des expériences de travail des apprenants.
Un *centre de documentation* (RESOdoc) encadre les étudiants dans leurs travaux de recherche documentaire et assure la fourniture des documents et outils pédagogiques.

Contenu du programme

EDUS1EP Année de formation préparatoire à la licence

EDUS1100	A préciser	
Ce séminaire comprend 3 parties (1101, 1102, 1103).		
PSP1131	Biologie générale et génétique[37.5h] (3 crédits)	Philippe van den Bosch Sanchez de Aguilar
PSP1132	Physiologie humaine[22.5h] (3 crédits)	Jean Lebacq
PSP1133	Neurophysiologie[37.5h+4h] (3 crédits)	André Roucoux
ESPO1113A	Sociologie et anthropologie des mondes contemporains :1ère partie[40h+0h] (4 crédits)	Jean De Munck, Matthieu de Nanteuil-Miribel
[partim : 60h]		
PSP1310	A préciser	
HOSP2111	Principes d'organisation et gestion des ressources humaines[45h+7.5h]	Micheline Gobert, Pierre Meurens

EDUS21 Première année d'études

EDUS2100	Problématique de l'éducation en promotion de la santé[30h]	Alain Deccache
EDUS2110	Santé maternelle et infantile, santé de l'écolier et de l'école.[30h]	Michel Mercier
EDUS2121	Stage d'observation en éducation pour la santé[30h]	Alain Deccache
EDUS2122	Méthodologie spéciale en éducation pour la santé[30h]	Alain Deccache
EDUS2130	Santé affective et sexuelle (y compris assuétudes)[30h]	Reinier-Jacques Opsomer, Nicolas Zdanowicz
EDUS2140	Santé, maladie, utilisation des services de santé (y compris les médicaments et les médecines parallèles)[30h]	Josiane Burton, Josiane Burton (supplée N.), Vincent Lorant

EDUS2150	Eléments de santé publique (biostatistique, épidémiologie) et démographie[30h]	William D'Hoore, Godelieve Stroobant
EDUS2160	Pédagogie expérimentale et histoire de l'éducation[30h]	Christian Delory
EDUS2170	Méthodologie générale en santé publique[30h]	Bernadette Wiame
EDUS2180	Psychologie du développement[30h]	Nathalie Grosbois
EDUS2190	Sociologie des institutions[30h]	Jean De Munck
EDUS2191	Planification des services et des personnels de santé, législation sanitaire et sécurité sociale[30h]	Luc Berghmans
ANGL1852	Anglais. Compréhension à la lecture et à l'audition[30h] (3 crédits)	Sandrine Mulkers

EDUS22 Deuxième année d'études

1. Cours obligatoires

EDUS2200	Droit et éthique de la santé[30h]	Jean-Philippe Cobbaut
EDUS2220	Santé de l'alimentation, de l'activité physique et du vieillissement[30h]	Michel Hermans, Thierry Marique, Christian Swine
EDUS2230	Moyens de communication en éducation pour la santé[30h]	Thierry De Smedt
EDUS2250	Gestion de projet en santé publique[20h]	Jean Bernard Gillet
EDUS2251	Séminaire de gestion de projets-I en santé publique[10h]	N.
EDUS2260	Méthodes de la recherche en sciences de la santé[30h]	Catherine Gourbin, Godelieve Stroobant
EDUS2270	Evaluation des programmes en santé publique[20h]	Alain Deccache
EDUS2271	Séminaire d'évaluation de programme en santé publique I[10h]	Alain Deccache
EDUS2281	Education du patient et approche qualitative[30h]	Alain Deccache
EDUS2310	Séminaire de méthodologie de la recherche en éducation pour la santé[30h]	Alain Deccache
EDUS2320	Séminaire de planification d'intervention en éducation pour la santé[30h]	Alain Deccache

2. Cours à option

60 heures minimum.

Situation du diplôme dans le cursus

La licence en sciences de la santé publique, orientation promotion de la santé-éducation pour la santé donne accès :

- au programme de l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur et technique supérieur pour l'éducation pour la santé (AESS) et au CAPAES,
- au DEA en santé publique,
- au doctorat en santé publique, orientation promotion de la santé,
- au diplôme d'études spécialisées en santé publique.